

# TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

## DECLARATION 2017

Date limite pour déposer votre déclaration :

01/03/2017

**MAIRIE D'ETAMPES**

Service Urbanisme

BP 109

91152 ETAMPES Cedex

**1**

### IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NOM PRÉNOM OU RAISON SOCIALE : \_\_\_\_\_

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ N° TÉL. \_\_\_\_\_

NOM DE L'ENSEIGNE COMMERCIALE : \_\_\_\_\_

N° SIRET :                      N° APE

NOM DU RESPONSABLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE D'EXPLOITATION : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ N° TÉL. \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION \_\_\_\_\_

COURRIEL : \_\_\_\_\_

NOM ET PRÉNOM DU DÉCLARANT : \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_ COURRIEL : \_\_\_\_\_

SI VOUS DÉTENEZ PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS,  
VEUILLEZ RENSEIGNER UNE DÉCLARATION PAR ÉTABLISSEMENT

## 2

## RELEVÉ DE LA SUPERFICIE DES SUPPORTS TAXABLES

Je déclare les supports suivants, existants au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Nature des supports	Nombre de supports taxés	Surface totale (1)
Enseignes (reporter total annexe 1)		m <sup>2</sup>
Pré-enseignes (reporter total annexe 2)		m <sup>2</sup>
Publicité (reporter total annexe 3)		m <sup>2</sup>

(1) Lorsque la somme des surfaces obtenue est un nombre avec 2 chiffres après la virgule, elle est arrondie comme défini ci-après :  
1,84 m<sup>2</sup> → 1,80 m<sup>2</sup> - 1,85 m<sup>2</sup> → 1,90 m<sup>2</sup>

Je n'ai aucun dispositif taxable.

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les éléments existants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 20.....

Date :  /  / 20

Cachet et signature :

Les modifications intervenues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2017 donneront lieu à déclaration complémentaire dans les deux mois qui suivent la date de modification.

**Déclaration à renvoyer à :**


Mairie d'Étampes  
Service Urbanisme  
B.P. 109  
91152 ETAMPES CEDEX

Plus d'informations : Service Urbanisme – 01 69 92 67 20

# ANNEXE 1 ENSEIGNES

N° support	Type de support (mural, parallèle ou perpendiculaire sur toiture, sur vitrine, sur clôture, sur parking, totem, drapeau fixé au sol ...)	Dimension d'une face largeur x hauteur en mètres	Nombre de faces	Surface taxable	Localisation exacte Nom de la voie d'où le support est visible
<i>Exemple E1</i>	<i>« Chez Léon » Enseigne sur façade En drapeau</i>	<i>0,70 m x 1,25 m</i>	<i>2</i>	<i>1,75 m²</i>	<i>3 rue de la mairie Façade principale</i>
E1					
E2					
E3					
E4					
E5					
E6					
E7					
<b>Total à reporter page 2</b>					

# ANNEXE 2 PRÉ-ENSEIGNES

N° support	Type de support Sur façade, clôture, toiture, sur mât ...	Non numérique	Numérique	Dimension d'une face largeur x hauteur en mètres	Nombre de faces	Surface taxable	Localisation exacte Nom de la voie d'où le support est visible
<i>Exemple PE1</i>	<i>Panneau fixé au sol pré-enseigne dérogatoire</i>	<i>oui</i>		<i>1,50 m x 1 m</i>	<i>1</i>	<i>1,50</i>	<i>Route de Pithiviers Parcelle DH 128 500m avant déchetterie</i>
PE1							
PE2							
PE3							
PE4							
PE5							
<b>Total à reporter page 2</b>							<b>SUITE AU VERSO</b> 

N° support	Type de support	Non numérique	Numérique	Dimension d'une face largeur x hauteur en mètres	Nombre de faces	Sur face taxable	Localisation exacte Nom de la voie d'où le support est visible
<i>Exemple P1</i>		<i>oui</i>		<i>2,60m x 1,40m</i>	<i>1</i>	<i>3,60</i>	<i>Route de Pithiviers Direction Etampes Face au magasin «X»</i>
P1							
P2							
P3							
P4							
P5							
P6							
<b>Total à reporter page 2</b>							

**Documents complémentaires :**

Joindre une photographie et/ou vue en plan du ou des dispositifs précisément cotés avec report des numéros d'ordre.

Je m'engage à porter sur cette déclaration tous les dispositifs existants au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2017.

Date :  /  /

Cachet et signature :

*Les déclarations pour taxes ne valent pas déclaration préalable ou demande d'autorisation d'implantation au sens des articles L.581-6, L.581-9, L.581-15 et 18 du Code de l'environnement.*

*Le dépôt de déclaration pour taxes, l'absence d'observation sur le contenu de ces déclarations par la Commune, l'acquiescement de sommes à payer pour taxes ne valident pas une implantation qui serait irrégulière au regard des codes et réglementations applicables (Code de l'environnement, règlement local de publicité ou autres).*